

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bayonne labellisée « Cité éducative 2022 »

Depuis le 31 janvier dernier, la Ville de Bayonne est officiellement labellisée « Cité éducative » pour une durée de 3 ans. Sa candidature a retenu l'attention des ministères de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales. Cette labellisation qui consacre de nombreuses années d'engagement de la Ville en faveur de l'Éducation lui permet de rejoindre ainsi les 200 villes « Cité éducative » de l'Hexagone et de poursuivre ses actions renforcées dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

Nées de la nécessité d'avoir une action renforcée en matière éducative dans les **quartiers prioritaires de la politique de la Ville**, les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charge des enfants et des jeunes (de 0 à 25 ans), de la naissance à l'insertion professionnelle avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.

Les Cités éducatives regroupent l'ensemble des acteurs et institutions du territoire engagés autour de l'école et des différents lieux éducatifs et ont pour but de répondre à 3 objectifs principaux : **conforter le rôle de l'école, assurer la continuité éducative, ouvrir le champ des possibles.**

Le dossier de candidature de la Ville de Bayonne avait été déposé en octobre dernier. La Cité éducative se déclinera sur deux quartiers « Politique de la Ville » de Bayonne, le quartier Mounédé Sainte-Croix et le quartier Maubec Citadelle, qui comptent près de 5 677 habitants et pas moins de 2038 élèves répartis entre le 1^{er} degré et le collège.

Le label d'excellence « Cités éducatives » est attribué pour 3 ans aux territoires qui montrent leur détermination à faire de l'éducation une grande priorité partagée sur de tels enjeux et fortement portée par les élus locaux et les partenaires éducatifs.

L'obtention de ce label va permettre à la Ville de disposer d'un financement significatif de l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), de valoriser, consolider et approfondir la politique éducative sur laquelle elle est fortement engagée depuis plusieurs années, au travers de son Projet Éducatif Global et des objectifs visés dans le cadre du Contrat de Ville.